

Lyon, 12 mars 2013

---

## Compte rendu du CTL du 12 mars 2013

Le CTL a été convoqué aujourd'hui avec à l'ordre du jour l'examen des points suivants :

- le *Règlement Intérieur* –non amendable (!)- du CT de la DRFIP. Ce règlement qui entérine la fin du paritarisme s'inscrit dans la droite ligne des accords de Bercy, non signés par FO. Nous avons donc logiquement voté contre. D'autres OS, qui ont ratifié les accords nationaux, nous ont ici rejoints sur cette ligne.
- *Le budget de la DRFIP* : Les documents (simples diaporamas et non documents budgétaires) retraçaient l'exécution 2012 et le budget initial 2013. Conséquence des politiques nationales d'austérité, l'effondrement des moyens de fonctionnement se poursuit. Sans préjuger des éventuels gels à venir, comment finirons nous l'année dans les services et dans les postes ? ! ?
- Ouverture au public de la *Trésorerie de Monsols* : La Direction n'a pas hésité à présenter la réduction des plages d'ouverture comme une simple étape vers la fermeture complète du poste !!! FO, seule, s'est clairement opposé à cette démarche de liquidation du réseau tout comme nous l'avons fait devant le DG en janvier.
- *RAN des A GP* : avant l'ouverture de discussions sur le sujet, la direction a, toute honte bue et sans nécessité (le sujet n'était pas à l'ordre du jour) annoncé sa volonté de régression en affirmant vouloir aligner vers le bas les règles d'affectations des collègues concernés en dessaisissant la CAPL de sa compétence à affecter service par service, mission par mission. L'avenir est à la « souplesse » dans la gestion des RH, dixit notre directeur. Ce qui est sûr c'est que la réaction des collègues concernés risque de ne pas être plus souple que celle de la délégation FO du CTL de ce jour... La revendication est claire : tous les A FF comme GP doivent bénéficier d'affectations fines en direction, en fonction de leurs vœux et de leur ancienneté administrative ! A cet égard, nous avons rappelé la nécessité du fameux mais peu appliqué « gagnant-gagnant »

Les questions diverses suivantes ont également été abordées :

- Les RIL et la restauration à la CAE : la direction a annoncé (estimation DDT69, en charge des travaux) une remise en service comprise entre mi-mai et mi-juin. Des suies amiantées ont été identifiées. Le volume des repas froids servis reste d'après la direction , marginal.
- Déménagements : La direction a commenté la réunion avec les collègues de GPP (Domaines) du 11 mars : les « malentendus » ont été dissipés (sic)... A la demande des OS, la direction a accepté de reporter le déménagement du 15 juin à la fin juillet.

Au SIE Presqu'île, les travaux commenceront les 23/03 et devraient se terminer mi-juin.

Les travaux du 8<sup>e</sup> étage de la CAE devraient se terminer fin mars début avril. Le PCE 9 doit s'installer début avril, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> BDV du 16 au 20/04 et la BCR le 22. Les 2<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> BDV devrait quitter l'HDF Charité pour la CAE fin juin.

- Gestion des Agents Enquêteurs : FO a demandé des explications et dénoncé une « réforme » à la sauvette qui n'a impliqué ni les premiers concernés ni la plupart des comptables qui ont découvert par la bande une décision qui s'appliquera dès le 1<sup>er</sup> avril et qui si elle est appliquée telle qu'elle a été présentée- amènera l'ensemble des postes comptables moins deux (HCL PRS) à se partager au mieux trois enquêteurs affectés de façon tournante (façon EMR dicit la direction)... Faudra-t-il attendre deux ans avant de pouvoir confier des enquêtes ??? Aberrant.
- Déploiement de Médoc dans les SIP : Si nous ne sommes pas revenus sur la médiocre compatibilité de Médoc avec la comptabilité du recouvrement des particuliers, nous avons demandé quelques explications sur le calendrier de son déploiement. En effet, le report au 1<sup>er</sup> juillet pose par endroits d'importants problèmes de planning. Le direction refuse d'envisager un report à 2014.

Les représentants FO DGFIP :

Thierry MALOSSE

Yves RAICHL

Tony PLUMAIN

PS : SI VOUS SOUHAITEZ PLUS DE DETAILS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : .....

AFFECTATION : .....

.....

déclare vouloir adhérer au S.N.S.T. FORCE OUVRIERE

Fait à .....le.....

(signature)